



Les marchés boursiers jouent aux montagnes russes. De quoi s'interroger sur un lieu sûr où placer son bas de laine. Secrétaire général du Cercle des épargnants Philippe Crevel nous explique comment gérer, au mieux, son argent.

**Faut-il tout « planquer » sous le matelas ?**

Non, sauf si vous souhaitez gâter votre cambrioleur préféré ! Les banques françaises sont solides et, dans le cas extrême d'une faillite, vos dépôts en espèces sont garantis à hauteur de 100 000 € par établissement (y compris pour les succursales de sociétés étrangères telle ING Direct). Si vous possédez da-

vantage ou craignez de tout placer au même endroit, répartissez votre argent dans plusieurs banques. Mais gare aux frais bancaires.

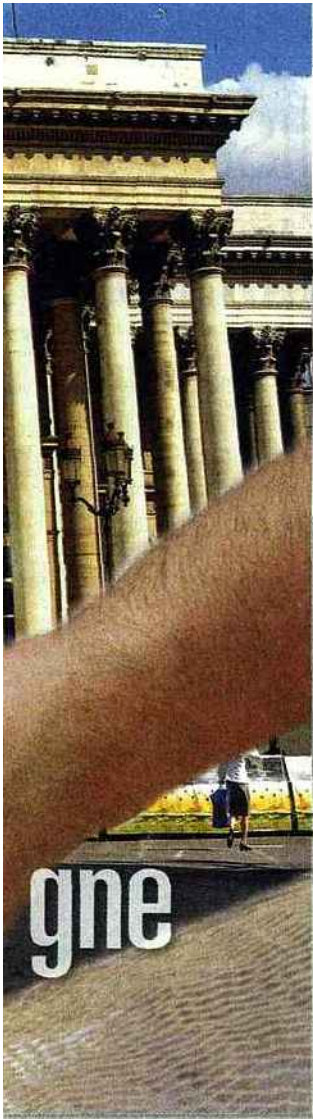
**Doit-on saturer son livret A, la valeur sûre en période crise ?**

Son rendement (2,25 % net d'impôt) n'est pas fantastique. Tout dépend, en fait, de votre âge - plus on est âgé, moins il faut adopter une po-

sition risquée- et de votre profil. Si vous êtes « frileux » et, qu'en plus, vous avez besoin de fonds à court terme, misez sur ce produit. En revanche, si vous épargnez pour investir à moyen terme, trouvez plus rémunérateur.

**Faut-il se laisser amadouer par les super-livrets ?**

Leurs taux promotionnels ne durent qu'un temps. Quant à



gne

leur imposition, elle représente environ la moitié du rendement! À n'utiliser qu'après remplissage des autres comptes livrets et/ou pour des sommes dont vous aurez besoin très rapidement.

**Les contrats d'assurance-vie monosupport (fonds euros), qui contiennent des obligations d'État, restent-ils fiables?**

Sachez qu'il s'agit essentiel-



lement d'obligations de pays sûrs (France, Allemagne...). Les fonds euros contiennent aussi des obligations d'entreprises et de l'immobilier. Il n'y a pas à paniquer. En contrepartie d'un taux d'intérêt fixe, votre capital est garanti. En cas de défaut de paiement, vous serez couvert à hauteur de 70 000 €.

**Doit-on casser son contrat d'assurance-vie multisupports (fonds actions)?**

Uniquement si vous avez besoin de votre argent, car il n'est pas judicieux d'en sortir maintenant. Vous êtes anxieux et/ou avez perdu de l'argent? Négociez avec votre assureur, afin de réduire la part d'actions, ou optez pour un fonds euros. Vous êtes nouveau contractant? Optez pour un multisupports simple et souple, que vous «construirez» selon votre objectif. Les plus frileux souscriront une option de limitation des pertes.

**Faut-il vendre ses actions?**

On a tendance à penser qu'il faut vendre quand ça chute et acheter quand ça grimpe.

C'est l'inverse! Débarrassez-vous de vos moutons noirs et achetez des actions ayant chuté, mais au fort potentiel de revalorisation. Misez sur les grandes entreprises implantées à l'international (agroalimentaire, BTP...). Et vendez dès que vous avez gagné de l'argent.

**Est-ce le moment de vendre son or?**

Oui! Et si vous souhaitez en acheter? N'oubliez pas que l'or ne rapporte rien, que son potentiel de hausse se réduit au fur et à mesure de sa progression et que ses cours peuvent s'inverser durement et durablement.

**L'immobilier à but locatif reste-t-il un investissement rentable?**

Non. Dans les grandes villes, les prix d'entrée sont trop élevés. Le rendement sera donc faible. À faire: acheter une résidence secondaire dans une zone touristique et la louer quand vous n'y êtes pas.

**Une rentrée d'argent?**

Inspirez-vous de ce scénario idéal. Remplissez d'abord vos livrets A, de développement durable... Misez ensuite sur l'assurance-vie. Si vous

### Les 3 règles d'or de l'épargnant avisé:

- 1 Rester maître de son argent. Ce n'est pas le banquier, mais vous qui êtes propriétaire de votre capital.
- 2 Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.
- 3 Comprendre les produits et se faire plaisir.

